

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
MUNICIPALITÉ DE BRIGHAM  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JANVIER 2021

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Brigham tenue à huis clos le mardi 26 janvier 2021 à 19 h 30 par vidéoconférence. Sont présents à l'ouverture : Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Daniel Meunier, Stéphanie Martin-Gauthier, Philippe Dunn, Réjean Racine, Mireille Guay et Gisèle Thériault sous la présidence du maire Monsieur Steven Neil.

Assiste également à la réunion : Monsieur Pierre Lefebvre, directeur général et secrétaire-trésorier.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résolution – Ratification de la directive des mesures préventives – COVID-19 et ses mises à jour et de la tenue à huis clos avec enregistrement visuel et/ou sonore de la présente séance extraordinaire du conseil municipal du 26 janvier 2021
4. Reddition de comptes – Projet chemin Magenta 750A
5. Reddition de comptes – Projet Interventions Variées 750B
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

---

#### **2021-021 AVIS DE CONVOCATION**

Le directeur général mentionne que l'avis de convocation de la présente séance a été notifié à tous les membres du conseil, par courriel par l'entremise du serveur municipal dédié et chez chacun des élus qui en ont pris connaissance, le tout conformément à la loi.

---

#### **2021-022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Gisèle Thériault, appuyé par Mireille Guay et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.

---

#### **2021-023 RÉSOLUTION – RATIFICATION DE LA DIRECTIVE DES MESURES PRÉVENTIVES – COVID-19 ET SES MISES À JOUR ET DE LA TENUE À HUIS CLOS AVEC ENREGISTREMENT VISUEL ET/OU SONORE DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021**

**ATTENDU** la situation pandémique actuelle en raison de la COVID-19 et les consignes édictées par les autorités compétentes afin de limiter sa propagation :

Il est proposé par Stéphanie Martin-Gauthier, appuyé par Réjean Racine et résolu unanimement :

- de ratifier la directive des mesures préventives et ses mises à jour;

- de ratifier la décision de tenir à huis clos, par vidéoconférence ou autre moyen de communication, avec enregistrement visuel et/ou sonore, la présente séance extraordinaire du conseil municipal datée du 26 janvier 2021.

---

**2021-024**  
**REDDITION DE COMPTE**  
**PROJET CHEMIN MAGENTA 750A**

**ATTENDU QUE** le Conseil Municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**ATTESTANT QUE** les travaux ont été réalisés sur le chemin Magenta Ouest entre le 28 septembre 2020 et le 17 décembre 2020 dans le cadre du RIRL-2017-750A ;

**ATTESTANT QUE** les coûts directs relatif à l'exécution des travaux s'élèvent à 3 563 520.88\$, taxes en sus ;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Réjean Racine, appuyée par Philippe Dunn, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal atteste que les travaux de réfection du chemin Magenta Ouest sont complètement réalisés en date du 17 décembre 2020.

---

**2021-025**  
**REDDITION DE COMPTE**  
**PROJET INTERVENTIONS VARIÉES 750B**

**ATTENDU QUE** le Conseil Municipal a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**ATTESTANT QUE** les travaux ont été réalisés sur les chemins d'Adamsville, des Érables, Hallé Est, Hallé Ouest et Nord entre le 6 octobre 2020 et le 23 novembre 2020 dans le cadre du RIRL-2017-750B,

**ATTESTANT QUE** les coûts directs relatif à l'exécution des travaux s'élèvent à 2 341 065.86\$, taxes en sus ;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de Daniel Meunier, appuyée par Gisèle Thériault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil municipal atteste que les travaux de réfection de divers chemins – Interventions variées sont complètement réalisés en date du 23 novembre 2020.

---

**2021-026**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présente séance est exceptionnellement tenue à huis clos. Il n'y a pas de question via le site Internet.

Le projet de l'ordre du jour est mis à la disposition du public par le biais du site de la municipalité

**2021-027**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Réjean Racine, appuyé par Stéphanie Martin-Gauthier et résolu unaniment de lever l'assemblée. Il est 19 h 48.

---

Steven Neil  
Maire

---

Pierre Lefebvre  
Directeur général et secrétaire-trésorier